

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi

9h00 - 12h00

14h00 - 17h00

Vendredi

9h00 - 12h00

14h00 - 16h30

CONTACTS

Tél. : +33 (0)2 99 14 16 07

sfc-bdl@univ-rennes2.fr

 @SFC_UnivRennes2

CONCEPTION

Service Formation Continue - Université rennes 2

IMPRESSION

Service reprographie / imprimerie - Université Rennes 2

Avril 2019



UNIVERSITÉ
RENNES 2

WWW.UNIV-RENNES2.FR

UNIVERSITÉ RENNES 2 BUREAU DES LANGUES

Campus Villejean - Bâtiment I

Bureau i17bis

Place du recteur Henri Le Moal

CS 24307

35043 RENNES CEDEX

DOCUMENT NON CONTRACTUEL

KENDESKIN



ENSEMBLE, APPRENDRE

kendeskin@kendeskin.bzh

 Kendeskin



UNIVERSITÉ
RENNES 2



UNIVERSITÉ RENNES 2
SERVICE FORMATION CONTINUE

DIPLÔME D'ÉTUDES CELTIQUES

Une formation ouverte à tous (sous réserve de validation par la commission pédagogique) et **en langue française**, relative à la Bretagne et aux pays celtiques.

FRAIS D'INSCRIPTION

Actif ou retraité : 475 euros

Demandeur d'emploi : 235 euros

Prise en charge entreprise : 920 euros

Supplément langue celtique : 75 euros

NB : les droits universitaires sont à ajouter aux frais d'inscription

DIPLÔME D'ÉTUDES CELTIQUES

OBJECTIF

Le Diplôme d'études celtiques, créé en 1911 par l'historien et linguiste Joseph Loth (1847-1934), a rouvert en 2012 afin d'offrir au cœur de l'université Rennes 2, une **formation** relative à la Bretagne et aux pays celtiques, dispensée **en français et ouverte à tous**.

PUBLIC

Le public visé est large : toutes les personnes qui, pour des raisons professionnelles, par curiosité ou par passion, souhaitent approfondir leur connaissance de la Bretagne. Aucun diplôme n'est exigé pour s'inscrire à la formation : le seul critère de sélection est la motivation des candidats. (L'admission des personnes qui ne sont pas titulaires du baccalauréat se fait, toutefois, sur accord d'une commission de validation).

FORMATION

La formation fait découvrir les pays celtiques ; elle amène à explorer l'histoire et la géographie de la Bretagne, à pénétrer l'univers de la création littéraire, artistique et musicale de Bretagne et à s'initier à la culture de langue bretonne ; enfin, elle fournit un éclairage sur la vie économique, sociale et politique de la Bretagne contemporaine. Le tout représente 120 heures de cours, répartis les jeudis après-midi, de la mi-septembre à la mi-avril.

OPTION

En complément à cette formation, il est proposé aux personnes qui le souhaitent d'apprendre une langue celtique : le breton ou l'irlandais (en initiation ou en perfectionnement). Les candidats qui optent pour cet apprentissage linguistique peuvent prétendre au diplôme universitaire supérieur d'études celtiques (DSEC).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est constituée d'une vingtaine de spécialistes. Dans sa configuration actuelle, elle comprend Alan Botrel, Erwan Chartier, Cédric Choplin, Yves Defrance, Gwendal Denis, Jacqueline Duroc, Laurent Gall, Gaël Hily, Jean-Michel Le Boulanger, Ronan Le Coadic, Stefan Moal, Alain-Gabriel Monot, Jean Ollivro, François Prigent, Charles Quimbert, Lionel Rousselot.

SOUTIEN AUX STAGIAIRES

L'**association KENDESKIÑ** (Ensemble, Apprendre), qui vise à soutenir le diplôme, prépare, accueille et guide chaque nouvelle promotion, tout en proposant de continuer à apprendre au travers de conférences, colloques et rendez-vous culturels tout au long de l'année.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

DIPLÔME D'ÉTUDES CELTIQUES (DEC)

Cent vingt heures de cours sont prodiguées en diplôme d'études celtiques (DEC), réparties en cinq unités d'enseignement (UE) de vingt-quatre heures chacune.

➤ UE 1 : Connaissance des pays celtiques (24 heures)

La première unité d'enseignement (UE 1) est consacrée à la découverte des pays celtiques. Elle porte sur les Celtes anciens, la découverte de l'histoire des pays celtiques et de l'interceltisme, l'antiquité celtique en Bretagne et la Bretagne au Moyen-Âge.

➤ UE 2 : Histoire et géographie de la Bretagne (24 heures)

La deuxième unité d'enseignement (UE 2) est dédiée à l'exploration de l'histoire et de la géographie de la Bretagne. Elle porte sur l'époque moderne et contemporaine, sur les institutions régionales et sur une approche géographique des sentiments d'appartenance.

➤ UE 3 : Littérature, art, musique (24 heures)

La troisième unité d'enseignement (UE 3) vise à faire pénétrer les étudiants dans l'univers de la création littéraire, artistique et musicale en Bretagne. Elle traite de la littérature bretonne de langue française, de l'histoire de l'art (présentation de l'École de Pont-Aven et de l'image des ports dans la peinture bretonne) et de la création musicale.

➤ UE 4 : La culture de langue bretonne (24 heures)

La quatrième unité d'enseignement (UE 4) s'attache à initier — en français — les étudiants à la culture de langue bretonne. À la fois la littérature écrite (prose et poésie) et l'oralité : chanson populaire, conte populaire, richesse et diversité du breton parlé.

➤ UE 5 : Bretagne contemporaine (24 heures)

La cinquième unité d'enseignement (UE 5) offre un éclairage sur la société, l'économie et la politique, un autre sur les Bretons et la nature, une découverte de la langue et de la culture gallèses et une réflexion sur l'avenir breton.

DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR D'ÉTUDES CELTIQUES (DSEC)

Le diplôme universitaire supérieur d'études celtiques (DSEC) comporte les mêmes cours que le DEC, auxquels vient s'adjoindre l'apprentissage d'une langue celtique (breton ou irlandais).

➤ UE 6 : Langue celtique : breton ou irlandais (24 ou 48 heures / semestre)

L'apprentissage d'une langue celtique peut se faire en initiation ou en continuation. Dans le premier cas, le volume horaire est de quarante-huit heures et dans le second cas, de vingt-quatre heures.